

## **Rapport de vérification des comptes de l'association**

**« Agir pour la dignité »**

**pour l'exercice comptable 2019**

En tant que vérificateur des comptes de l'association « Agir pour la dignité », j'ai procédé, en date du 22 septembre 2020, à la vérification des comptes pour l'exercice comptable 2019.

Le contrôle effectué permet de conclure que les comptes 2019 de l'association « Agir pour la dignité » sont exacts.

L'exercice 2019 a connu pour 7046,05 francs de dépenses et pour 5402,05 francs de recettes. Il en résulte un excédent de dépenses de 1644 francs. Cet excédent porte le bilan de l'association au 31 décembre 2019 à 28'583,60 francs.

Je recommande à l'assemblée générale de l'association d'approuver les comptes 2019 et d'en donner décharge au comité.

Fribourg, le 22 septembre 2020



Didier Page